



## Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de Sauvons Les Yvelines

Jeudi 17 Novembre 2016 à 20h30

L'Assemblée Générale Ordinaire de Sauvons Les Yvelines s'est tenue Jeudi 17 Novembre 2016 à la salle communale de Marcq.

La séance a débuté à 20h45.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral et quitus au Président
- Rapport financier et quitus au Trésorier
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Cotisations 2017
- Perspectives 2017
- Questions diverses

En ouverture, le Président demande à l'assemblée s'il est possible de rajouter un point à l'ordre du jour : « Adhésion à la fédération départementale FNE Yvelines ». L'assemblée accepte à l'unanimité le rajout de ce point d'ordre du jour.

Puis il excuse trois membres du conseil d'administration qui n'ont pu être présents : Liliane Chauvin qui a donné pouvoir à Dominique Duval, Jean-Noël Roinsard qui a donné pouvoir à Philippe Heurtevent, Nicole Vigey qui a donné pouvoir à Jean-Jacques Aubert.

### **I – Rapport moral et quitus au Président**

Le Président fait son rapport moral 2016 (cf pièce jointe).

*L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport moral et donne quitus au Président de Sauvons Les Yvelines à l'unanimité.*

### **II – Rapport financier et quitus au Trésorier**

La Trésorière expose les comptes définitifs de l'année 2015 puis explique les comptes provisoires de l'année 2016 arrêtés au 31 octobre 2016 (voir pièce jointe).

*L'assemblée Générale approuve le rapport financier et donne quitus à la Trésorière Ade Sauvons Les Yvelines à l'unanimité.*

### **III – Renouvellement du Conseil d'Administration**

Le Président demande à chacun des administrateurs présents s'il souhaite renouveler son mandat pour 2017 : la réponse est favorable pour tous.

Le nombre d'administrateurs pouvant aller jusqu'à 15, il demande s'il y a des candidats dans la salle : Mme Marie-José ROSSI-JAOUEN présente sa candidature, qui est acceptée.

La liste suivante est arrêtée : Anne CAZIN, Liliane CHAUVIN, Françoise CREMET, Dominique DUVAL, Pascale OGER, Nicole VIGEY, Michel CONTET, Philippe HEURTEVENT, Christian IMBAULT, Marc REMOND, Jean-Noël ROINSARD, Marie-José ROSSI-JAOUEN, Christian TIRLOY.

*L'assemblée Générale élit ce conseil d'administration de 13 membres à l'unanimité.*

### **IV– Cotisations 2017**

Etant données les finances du Collectif, il est proposé de :



- Maintenir la cotisation individuelle à 15 euros.
- Maintenir la cotisation des associations à 30 euros.
- Maintenir la cotisation pour les collectivités à 150 euros.

*L'assemblée Générale vote ces montants de cotisations 2017 à l'unanimité*

## **V – Perspectives 2017**

Le Président souligne qu'il faut rester vigilant sur le dossier de la voie nouvelle de la Vallée de la Mauldre. Par ailleurs, Sauvons les Yvelines va consacrer ses efforts en 2017 sur le dossier de la Beauve de Marcq relatif au mitage des terres agricoles.

## **VI – Adhésion à France Nature Environnement Yvelines (FNE Yvelines)**

FNE Yvelines a été constitué le 29 juin 2016. Sauvons les Yvelines fait partie des membres fondateurs de cette fédération départementale qui est membre de FNE Ile-de-France depuis octobre 2016.

Le bureau est constitué de Marc Rémond Président, Christine Lamcha Trésorière, Bernard Destombes Secrétaire, Catherine Giobellina et Jacques Perdereau Vice-présidents.

Les cotisations ont été fixées pour l'année 2016 à 50 euros pour les collectifs, 20 euros pour les associations non membres d'un collectif et 5 euros pour les adhérents individuels.

*L'assemblée Générale vote à l'unanimité le règlement de la cotisation 2016 de Sauvons les Yvelines à FNE Yvelines, soit 50 euros.*

## **VII – Questions diverses**

Mme ROSSI-JAOUEN expose le dossier de déménagement du Centre de tir de Versailles sur le camp de Frileuse, sur la commune de Crespières. A cet effet, la gendarmerie céderait 8 hectares de son terrain militaire pour que l'installation puisse se faire sous une forme plus étendue qu'elle n'est actuellement sur Versailles (expulsion du centre de tir de leur implantation dans le quartier versaillais des Mortemaix).

Cette installation pose plusieurs problèmes :

- nuisances sonores (implantation à 200 m du hameau de La Maladrerie et 300 m de la 1<sup>ère</sup> maison - surajout aux nuisances liées aux entraînements militaires qui se font parfois le WE ou de nuit)
- circulation routière (environ 1500 adhérents au Tir National de Versailles – occasionnellement 2500 pratiquants sur des compétitions une fois par mois le WE)
- zone ZNIEFF sacrifiée

A l'étude du dossier, le pas de tir sera bien entendu couvert et fermé pour fortement atténuer les nuisances sonores, et l'orientation du champ de tir devrait être dans le sens de la Vallée (et non vers le hameau). Il est néanmoins indispensable que les riverains soient entendus.

Enfin, l'une des justifications d'installation de ce centre serait la candidature de Paris aux Jeux Olympiques 2024. La Présidente va se renseigner auprès du chef de projet JO2024 de FNE Ile-de-France qui suit de près tous les lieux d'implantation des sites olympiques.

La séance se termine à 22h30 par le « Pot de l'amitié ».

Le Président  
Philippe HEURTEVENT

La secrétaire adjointe  
Dominique DUVAL